à Villenave d'Ornon, le 7 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil municipal des adolescents de Villenave d'Ornon recherche ses jeunes talents !

Le Conseil municipal des adolescents de Villenave d'Ornon lance la quatrième édition de son concours de jeunes talents. Les inscriptions seront ouvertes du 19 janvier au 21 février 2026.

Le concours de jeunes talents fait partie des nombreux projets menés par le Conseil municipal des adolescents de Villenave d'Ornon (CMA). Son objectif : valoriser les qualités artistiques des jeunes de la commune et des alentours.

Les inscriptions sont ouvertes du 19 janvier au 21 février. Elles sont gratuites et ouvertes à tous les jeunes âgés de 7 à 25 ans, qui possèdent un talent dans l'une des catégories suivantes : le chant, la musique, la danse, l'humour, le cirque (au sol uniquement), le spectacle, la magie et l'illusion.

Pour candidater, les jeunes artistes doivent fournir une vidéo de 3 minutes maximum. Ils peuvent le faire de deux façons : via le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville (villenavedornon.fr), ou par mail, à l'adresse infojeunes@mairie-villenavedornon.fr. Un règlement et une autorisation parentale seront à compléter et signer afin de valider la participation au concours.

Sur scène le 7 mars

Une fois la période d'inscription achevée, les membres du Conseil municipal des adolescents se réuniront pour choisir leurs numéros préférés. Les candidats sélectionnés seront alors informés par mail et seront invités à performer sur scène, lors d'une soirée gratuite et ouverte à tous, le samedi 7 mars, à 20 h, au théâtre Georges-Méliès. Ils feront face à un jury chargé d'élire le grand gagnant du concours.

Infos pratiques : Le Pass' – 06 17 96 14 89 ou 06 16 75 73 63

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenavedornon.fr - 05 56 75 69 39